

Alternance travail-études – Entreprises

***Les stages doivent être rémunérés, d'une durée de 8 à 14 semaines pendant l'été pour une moyenne de 28 heures par semaine.**

Compétences des stagiaires

Après une année d'études (stage 1)

- Analyser les fonctions de travail.
- Se donner une vision globale de l'entreprise dans un contexte de mondialisation.
- Communiquer et interagir dans un contexte de gestion et d'approche client.
- Utiliser, à des fins administratives, les possibilités des logiciels d'exploitation et d'application courante.
- Analyser et traiter des données comptables.
- Rechercher et traiter l'information de gestion.
- Utiliser des sources de droit s'appliquant aux contextes administratif et commercial.
- Communiquer en anglais dans un contexte d'affaires.

Après deux années d'études (stage 2)

S'ajouteront aux compétences de la première année d'études :

- Utiliser, à des fins de gestion, des méthodes statistiques.
- Contribuer à la planification et au contrôle budgétaire ainsi qu'à la mesure de performance d'activités de l'entreprise.
- Utiliser et adapter des méthodes et des outils de gestion.
- Superviser le personnel de son service.
- Utiliser, à des fins de gestion, l'information à caractère macroéconomique.
- Gérer les stocks et l'acquisition de biens et de services.
- Assurer l'implantation d'un système comptable informatisé et le soutien aux opérations courantes.



TECHNIQUES DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION (410.B0)



Alternance travail-études – Étudiantes et étudiants

Conditions

ÉTÉ 2023 : 26 mai au 20 août

Durée de 8 à 14 semaines

Moyenne de 28 heures/semaine

Stage rémunéré

Avantages

Pour l'étudiante et l'étudiant :

Vivre une expérience de travail reliée au programme d'études.

Valider un choix de carrière.

Améliorer les perspectives d'embauche.

Pour l'employeur :

Recruter une main d'œuvre motivée.

Assurer la relève.

Bénéficier d'un crédit d'impôt.
(si admissible)

Critères d'admissibilité

Pour être admissible au premier stage :

- Être inscrit à temps complet au Cégep de Rimouski à l'hiver 2023.
- Poursuivre les études au Cégep de Rimouski au trimestre d'automne 2023.

Au premier trimestre, avoir réussi :

410-111-RK	Carrières en gestion et entreprises
410-112-RK	Initiation au Marketing
410-113-RK	Comptabilité

De plus, un cours d'anglais du groupe A (604-10Z-MQ) devra être réussi.

Au second trimestre, être inscrit à :

201-414-RK	Mathématiques appliquées à la comptabilité
410-201-RK	Droit des affaires
410-204-RK	Informatique appliquée à la gestion
410-213-RK	Comptabilité 2

Pour être admissible au deuxième stage :

- Un cours de formation générale en français ou en philosophie devra être réussi.

« L'alternance travail-études,
une formule gagnante ! »



Ton implication

- Participer activement à la recherche d'un milieu de stage.
- Respecter les exigences de l'entreprise qui t'accueillera et adopter des comportements appropriés à ton milieu de stage.
- Remettre un rapport de stage au Placement et stages ATE, une fois le stage terminé.